Ä

COURS

DE

POLITIQUE

CONSTITUTIONNELLE

Ä

Ä

SAINT-DENIS. - TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.



COURS

DE

POLITIQUE

CONSTITUTIONNELLE

ου

COLLECTION DES OUVRAGES

PUBLIÉS SUR LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

PAR . 812/47347

BENJAMIN CONSTANT

Avec une Introduction et des Notes

PAR .

M. ÉDOUARD LABOULAYE

Membre de l'Institut

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET CIE

Éditeurs du Journal des Économisses, de la Collection des principanx Économistes du Dictionnaire de l'Économie politique, du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

RUE RICHELIEU, 14

1861

INTRODUCTION.

Rien ne vieillit plus vite que les écrits politiques, surtout dans un pays agité par les révolutions, et qui depuis moins d'un siècle a changé dix fois de gouvernement. Il semble que chaque Français reçoive en naissant le baptême de Clovis. Tous les dix ans, à la voix d'un nouvel apôtre, on renie sa foi politique, on met sa gloire et son plaisir à adorer ce qu'on a brûlé, à brûler ce qu'on a adoré. Avec cette fureur de changement, quel intérêt peut-on prendre à ces pamphlets de circonstance que le vent du jour emporte avec lui? Toutes ces brochures que nous admirions, quand nos sentiments répondaient à ceux de l'écrivain, sont aujourd'hui autant de témoins qui nous reprochent notre incurable mobilité.

Il est cependant des œuvres qui survivent; ce sont celles où l'auteur a défendu, non pas des formes politiques toujours périssables, mais les principes immuables de la justice et de la liberté. Abandonnées dans les heures de crainte et d'abattement, elles reprennent faveur quand le pays renaît à l'espérance et au goût de la liberté. C'est à cette classe qu'appartiennent les écrits de Benjamin Constant. Ils n'ont rien perdu de leur fraîcheur ni de leur à-propos. En les lisant on

sera étonné de voir avec quelle sagacité cet ingénieux publiciste, définissait, il y a quarante ans, les conditions essentielles de la liberté; peut-être aussi en faisant un retour sur soi-même, ne pourra-t-on se défendre de quelque honte, en songeant combien la France a peu profité de ces judicieux et patriotiques enseignements.

A quoi tient chez Benjamin Constant cette unité de principes, cette justesse de vues qu'on remarque dans tout ce qu'il nous a laissé; c'est ce que je voudrais examiner. Benjamin Constant n'a point édifié de système politique; il a écrit au jour le jour, suivant les besoins du moment, mais il y avait chez lui une pensée directrice, une philosophie arrêtée; c'est là ce qui nous permet de nous orienter et de nous reconnaître, au milieu de toutes ces brochures de forme diverse; elles sont toujours inspirées du même esprit.

§ 1. — PHILOSOPHIE POLITIQUE DE BENJAMIN CONSTANT.

Quelle est cette doctrine libérale, dont Benjamin Constant ne s'est jamais écarté? Lui-même nous l'a dit, dans la préface de ses *Mélanges de Littérature et de Politique*. C'est une des dernières pages qu'il a écrites; c'est son testament politique.

« J'ai défendu quarante ans le même principe: liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique: et par liberté j'entends le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité. Le despotisme n'a aucun droit. La majorité a celui de contraindre la minorité à respecter l'ordre; mais tout ce qui ne trouble pas l'ordre, tout ce qui n'est qu'intérieur, comme l'opinion; tout ce qui, dans la manifestation de l'opinion, ne nuit pas à autrui, soit en provoquant des violences matérielles, soit en s'opposant à une manifestation contraire; tout ce qui, en fait d'industrie, laisse l'industrie rivale s'exercer librement, est individuel, et ne saurait être légitimement soumis au pouvoir social 1.»

¹ Mélanges, etc. Paris, 1829. Préface, p. vi.